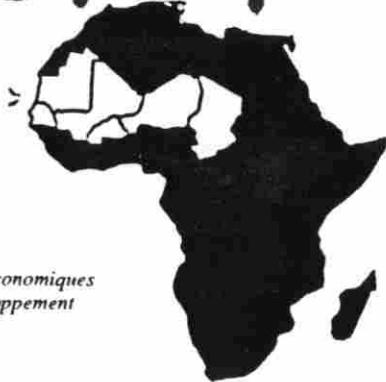




00707

OCDE/OECD



CILSS

Organisation de Coopération et de Développement économiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

Comité Permanent inter-états  
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

### *Club du Sahel*

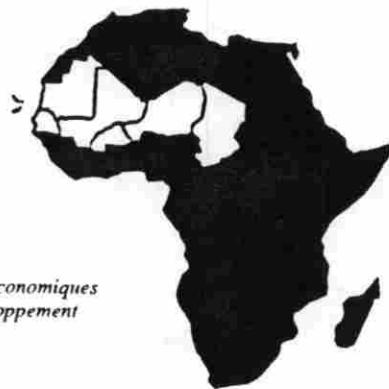
Document provisoire n° 19 pour diffusion restreinte  
aux membres du Groupe de réflexion inter-donateurs  
La Haye, 17-19 décembre 1990



## *Systèmes ouest-africains de production et d'échanges en produits d'élevage*

*Aide-mémoire synthétique et premiers éléments  
d'analyse régionale*

*OCDE/OECD*



*CILSS*

*Organisation de Coopération et de Développement économiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development*

*Comité Permanent inter-états  
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

### *Club du Sahel*

Document provisoire n° 19 pour diffusion restreinte  
aux membres du Groupe de réflexion inter-donateurs  
La Haye, 17-19 décembre 1990

PROVISIONAL  
PROVISOIRE

## *Systèmes ouest-africains de production et d'échanges en produits d'élevage*

*Aide-mémoire synthétique et premiers éléments  
d'analyse régionale*

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette étude le sont sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS

Mots clés : Elevage, espace régional, politique de gestion des ressources agricoles

## SOMMAIRE

I. INTRODUCTION .....	1
II. RAPPEL HISTORIQUE, CONTEXTE .....	1
III. LES DIMENSIONS DU PROBLEME .....	5
A. Dégradation des Ressources Fourragères et des Relations avec l'Agriculture .....	5
B. Stagnation des Effectifs et de la Productivité .....	7
C. Concurrence Croissante sur les Marchés Côtiers .....	8
IV. POUR UNE PREMIERE ANALYSE REGIONALE DES POLITIQUES INFLUANT SUR LA PRODUCTION ET LES ECHANGES DE PRODUITS D'ELEVAGE .....	13
V. EXEMPLES D'INTERROGATIONS ET DE DOMAINES DE RECHERCHE .....	14
A. SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION .....	15
B. SUR LES ECHANGES ET LA CONSOMMATION .....	15
C. SUR LES POLITIQUES, LEURS INSTRUMENTS ET LEURS EFFETS ..	15

## I. INTRODUCTION

L'objet de ce document est de présenter une analyse synthétique de certains aspects de l'élevage ouest Africain et d'alimenter la réflexion en vue d'un effort concerté de recherche opérationnelle sur la production et les échanges à l'échelle régionale (pays du Sahel et pays côtiers).

Les résultats des travaux menés par les équipes IRAM/UNB sur les échanges régionaux en Afrique de l'ouest ont commencé à recevoir une large diffusion. En particulier, au séminaire de Lomé de novembre 1989, il a été établi que les échanges sont plus importants, diversifiés et dynamiques qu'on ne le supposait au vu des statistiques officielles. Leurs déterminants sont multiples, car les opérateurs tirent parti non seulement des complémentarités naturelles entre différentes zones et des avantages comparatifs, mais aussi, et surtout, des disparités de politiques nationales en matière de prix, fiscalité, contrôles douaniers, monnaie, etc. Les réseaux marchands traditionnels se sont rapidement adaptés aux nouvelles réalités, de telle sorte que la description de J.-M. Bellot<sup>1</sup> sur le commerce du bétail demeure fort actuelle et générale:

*"Les activités informelles constituent une réponse fonctionnelle, dérivée des structures traditionnelles, à des besoins nés de l'économie moderne."*

Jusqu'à présent, l'essentiel des travaux IRAM/UNB a porté sur les céréales. Pourtant, en termes de valeur économique de produits locaux échangés dans la région, les produits d'élevage ont une pondération bien supérieure, surtout dans les "sous-espaces "centre et est"<sup>2</sup>, et doivent figurer dans l'analyse globale.

Ce document présente d'abord un bref rappel et survol de l'évolution du secteur élevage en Afrique de l'ouest. Il trace ensuite les grandes lignes de la situation actuelle: les contraintes, potentialités, et domaines d'incertitude. Enfin, sur la base d'une sélection des nombreux travaux en la matière et de l'expérience récente des équipes IRAM/UNB, il argue en faveur d'un effort de recherche opérationnelle concertée à l'échelle régionale.

## II. RAPPEL HISTORIQUE, CONTEXTE

Les principaux observateurs de l'économie rurale ouest Africaine ont très tôt reconnu que l'élevage traditionnel évoluait de façon particulièrement bien adaptée aux différents contextes physiques et socio-culturels de la région. Les administrations coloniales perçurent rapidement ses aspects de thésaurisation, son potentiel fiscal, et la dimension régionale d'un complexe d'échanges qu'il leur importait de comprendre et de réguler.

En 1923, un administrateur<sup>3</sup> faisait état du "trafic du bétail entre la région de Tombouctou et les colonies de la Gold Coast et de la Nigéria". Il était déjà clair que la demande pour le bétail sahélien était directement liée au niveau de rémunération du cacao. Autre exemple, certains décrets précisant le tracé de pistes à bétail traditionnelles (certaines sont toujours empruntées) entre le sud du Burkina et la région des plateaux au Togo, datent de 1919<sup>4</sup>.

Au cours des années 1950-60, la pluviométrie favorable et l'amélioration de la santé animale et la multiplication des points d'eau ont entraîné un accroissement rapide des effectifs: 89% au Sénégal, 125% en Mauritanie, 62% au Mali<sup>5</sup>.

Le développement des échanges a naturellement suivi l'accroissement des effectifs. Jusqu'au milieu des années soixante, par exemple, les exportateurs Nigériens expédiaient des animaux vers le Ghana (alors le marché le plus porteur), la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, et le Nigéria<sup>6</sup>.

On observait par la suite, un rétrécissement progressif du champ des pays destinataires. Ceci traduisait la réponse des exportateurs à plusieurs déterminants des conditions de marché: politiques nationales, évolution des revenus et de la demande effective dans les différents pays.

Au Bénin, il s'agissait de tentatives vers l'autosuffisance en produits d'élevage dans les années 1970. Une politique similaire fut appliquée au Ghana, en particulier à travers l'Alien Compliance Act de 1968. En Côte d'Ivoire, ce furent à la fois les importations de viandes extra-Africaines, et le développement d'une capacité de production locale, sinon nationale.

Dans les années 1960, le Ghana et la Côte d'Ivoire absorbaient en proportions à peu près égales la quasi totalité des exportations de bovins du Burkina Faso. Par contre, pendant la décennie 1970, la Côte d'Ivoire en absorbait 72%. Pour les bovins Maliens, le Ghana absorbait 55% des exportations dans les années 1960, et 22% au cours de la décennie suivante:

**EVOLUTION DES PROPORTIONS DES IMPORTATIONS DE BOVINS  
DU MALI ET DU BURKINA FASO**

PAYS PRODUCTEURS	PAYS IMPORTATEURS	
	Ghana	Côte d'Ivoire
<b>BURKINA FASO</b>		
1960s	49%	49%
1970s	19%	72%
1980s	3,7%	75%
<b>MALI</b>		
1960s	55%	42%
1970s	22%	59%

Source: J-M. Bellot.

Après la formation d'Etats ouest Africains indépendants, les pays et leurs partenaires étrangers ont continué à investir dans l'élevage, avec des motivations et priorités diverses, mais selon des stratégies se recoupant souvent sur certains thèmes, entre autres:

- Evaluation du potentiel en ressources naturelles;
- Santé animale et hydraulique pastorale;
- Diversification des élevages et approvisionnement en intrants;
- Association plus poussée de l'agriculture et de l'élevage;
- Organisation des groupements d'éleveurs;
- Organisation de filières de commercialisation.

Les objectifs fréquemment cités dans les documents de politique et de programmes comprenaient: soutien et diversification des revenus ruraux, maintien de la fertilité de sols pauvres et surexploités. Ils incluaient parfois la sécurité alimentaire et la contribution aux grands courants d'échanges transnationaux.

Dans plusieurs cas, l'engouement des institutions étrangères a devancé les désirs des administrations nationales. Celles-ci hésitaient à investir dans ce secteur pour diverses raisons, entre autres:

- i) Le fait que la ressource soit gérée principalement par des groupes sociaux relativement marginalisés;
- ii) Le caractère souvent transnational de la ressource, et de "bien public" de ses intrants principaux.
- iii) Le fait que les systèmes pastoraux traditionnels sont nécessairement basés sur la mobilité, la diversification et le dynamisme zoologiques, ainsi que sur des symbioses complexes avec un large éventail d'écosystèmes.

Sur le premier point, Horowitz<sup>7</sup>, entre autres auteurs, remarquait que:

*"A l'exception de la Mauritanie, les élites gouvernantes de ce pays proviennent de groupes qui n'ont pas une tradition pastorale, et qui ont historiquement regardé les pasteurs avec ambivalence, sinon une hostilité non dissimulée."*

Les Etats sahéliens ont souvent répugné à investir dans l'élevage nomade et transhumant, dans la mesure où les bénéfices de ces investissements seraient difficilement "capturables" par l'Etat, ou même la nation en tant qu'entité économique. D'autre part, les investissements réalisés ont souvent été mal valorisés; peu de gouvernements ont, par exemple, voulu prendre le risque politique de réglementer l'accès à des points d'eau installés avec des deniers publics.

Finalement, ces systèmes de production ainsi que l'organisation sociale des individus qui les gèrent, se prêtaient mal à des approches techniques rigides et centralistes. Comme le faisait remarquer P. Riesman<sup>8</sup>:

*"... les terroirs sont utilisés au mieux quand les gens et leurs animaux se dispersent au maximum, et pour que ce soit le cas il convient que ces individus soient relativement indépendants les uns des autres, qu'ils prennent leurs propres décisions, leurs propres risques, et qu'ils aiment cet état de choses."*

Les effets négatifs de ces facteurs sur les programmes et projets d'élevage se sont manifestés de diverses façons, entre autres:

- La concertation avec les intéressés pendant la conception et la mise en oeuvre des projets a été encore plus difficile et limitée que dans le cas de l'agriculture. Les programmes ont donc parfois devancé la connaissance, les actions précédé la réflexion informée.

- Les investissements publics ont souvent consisté en infrastructures (ranches, feedlots, abattoirs, pare-feux, parcs, marchés, etc.) à "haute visibilité" mais rarement adaptées aux besoins des éleveurs, et peu efficientes.

- Les ressources affectées aux services nationaux ont été minimes par rapport aux autres sous-secteurs du développement rural.

Par exemple, au Niger sur la période 1985-1989<sup>9</sup>, l'élevage recevait en moyenne 18,7% du budget d'investissement de la composante "développement rural". Il accusait en outre le taux d'absorption de crédits le plus bas: 53% par rapport à 62% pour l'agriculture. Au Mali, où l'élevage représente 16% du PIB et au moins 30% des exportations, l'Etat consacre 0,75% du budget national au fonctionnement de la Direction de l'Elevage.

En outre, l'affectation des budgets des services de l'élevage de nombreux pays Africains<sup>10</sup> démontre clairement que leur modeste expansion a privilégié le nombre des agents au détriment

des moyens mis à leur disposition. Parallèlement, l'accent était mis, pour des raisons pratiques bien compréhensibles, sur l'action vétérinaire plutôt que sur l'alimentation animale, et sur les bovins aux dépens des autres espèces (petits ruminants, camélidés, etc.).

Les tentatives de concertation et d'intégration régionale en matière d'élevage ont eu des résultats mitigés. La CEBV, créée en mai 1970 avec l'objectif d'établir un marché commun du bétail et de la viande a contribué de façon très positive à l'harmonisation des régimes douaniers, des réglementations sanitaires, des statistiques, entre Etats membres. La CEBV a également facilité de nombreuses discussions intergouvernementales sur les problèmes de transhumance.

Le traité de la CEAO (1973) prévoyait bien un protocole consacré au commerce du bétail et de la viande, et la création d'un Office communautaire du bétail et de la viande, mais celui-ci devait être supprimé en 1980. Cependant, il existe une division "Bétail et viande" à la CEAO.

Finalement, on relève pas de mesures portant spécifiquement sur le bétail et la viande dans le traité de la CEDEAO (ECOWAS).

Certains observateurs<sup>11</sup> n'ont pas hésité à conclure que:

*"Implicitement, les traités de la CEAO et de la CEDEAO reconnaissent l'impossibilité de mettre en oeuvre des politiques économiques communes, et la difficulté de lever les obstacles entravant la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux."*

Vers le début des années 1980, certaines institutions nationales et agences de financement extérieur ou de coopération ont donc connu une période de déception et d'introspection (p.e. Banque Mondiale 1982-1985), dont elles n'ont pas toutes complètement émergé.

Toutefois, les enjeux demeurent très importants, et les Etats ouest Africains, avec leurs principaux partenaires étrangers désirent intervenir plus efficacement, non seulement dans l'intérêt de l'élevage, mais aussi de l'agriculture. C'est aussi un moyen de tendre vers une gestion plus globale et intégrée des ressources naturelles, et d'une meilleure valorisation des complémentarités économiques régionales.

### Stratégies Actuelles

Les stratégies d'élevage actuelles privilégient donc une approche pluridisciplinaire, avec une volonté plus marquée d'intégration agro-sylvo-pastorale et de cohérence entre actions dans le secteur. On observe également un regain d'intérêt, pour les flux régionaux, la concertation, la coopération entre Etats.

Dans la proposition de politique et stratégies d'intervention récemment soumises au CILSS, deux experts sahéliens<sup>12</sup> décrivent des axes de développement cohérents avec les nouvelles stratégies, en particulier: l'information, l'allègement des procédures et des taxes, la protection de l'environnement, la promotion des produits de l'élevage sahélien. Ils évoquent une situation où le rôle du secteur public s'axerait davantage sur l'appui et la facilitation que sur une gestion directe.

Pour sa part, la nouvelle stratégie à moyen terme du CILSS en matière d'élevage<sup>13</sup> repose sur plusieurs principes: l'importance de l'élevage comme source de protéines animales et de revenus, le rôle privilégié du CILSS pour la promotion des échanges d'informations et la

concertation sur des actions dépassant le cadre national, et le caractère régional (ouest Africain) des systèmes de production et d'échanges. La stratégie porte donc sur plusieurs axes principaux: gestion décentralisée des terroirs, information, concertation pour actions à portée régionale, et réflexion prospective.

### III. LES DIMENSIONS DU PROBLEME

Au cours des vingt dernières années, les périodes successives de sécheresse ont accentué la désagrégation des sociétés pastorales et l'affaiblissement de leur position relative dans l'économie rurale.

Certains experts<sup>14</sup> ont proposé des schémas d'analyse globale, explicitant les interactions entre les milieux pastoral, agricole et institutionnel. A défaut d'une analyse plus globale, on utilise ici une classification en trois types de facteurs principaux:

- Dégradation des ressources fourragères et disruption des rapports avec l'agriculture
- Stagnation des effectifs et de la productivité
- Concurrence croissante sur les marchés côtiers.

#### A. Dégradation des Ressources Fourragères et des Relations avec l'Agriculture

L'effet combiné de facteurs climatiques et de comportements publics et privés axés sur l'exploitation à court terme a contribué à la dégradation de nombreux systèmes.

En zone soudano-sahélienne, le manque de gestion des nouveaux points d'eau permanents et la réduction des mortalités ont accru la pression sur les ressources fourragères. L'expansion vers le nord des surfaces cultivées dans des zones ayant une vocation plus pastorale qu'agricole a exacerbé les effets négatifs sur l'ensemble des systèmes écologiques.

Au Niger, par exemple, entre 1968 et 1980, les superficies cultivées ont augmenté de 50%. Dans bien des cas, les groupements pastoraux ont été purement et simplement dépossédés de la gestion de leurs terres et de leurs espaces traditionnels<sup>15</sup>. Un argument couramment invoqué étant que :

*"Avec la démographie explosive que l'on sait, l'agriculture est une meilleure valorisation des ressources naturelles que l'élevage"...*

Cette expansion s'est traduite par l'implantation de cultures aléatoires ou destructrices sur d'anciens pâturages. La mise en culture des voies de passage des animaux a réduit les possibilités de complémentarité entre pâturages du nord et du sud par la transhumance. Enfin, l'accroissement des aménagements hydro-agricoles s'est souvent fait aux dépens des bourgoussières.

La conséquence directe a été l'émigration massive de troupeaux vers des zones plus hospitalières. C'est ainsi qu'une partie des animaux du Niger ont émigré vers le Nigéria ou le Bénin, ceux du Tchad vers l'Afrique centrale ou le Cameroun, et ceux de Mauritanie vers le Sénégal.

Dans le cas du Mali, une partie du cheptel s'est installée en Côte d'Ivoire, le reste se redistribuant dans l'espace national. Dans certaines zones du pays, la réduction d'accès à la zone du Delta s'est conjuguée avec l'accroissement de la culture attelée et la disponibilité de sous-produits agricoles pour l'alimentation du bétail. Ainsi, entre 1965 et 1987, les effectifs bovins de la région de Sikasso sont passés de 366.000 (7% du troupeau national) à 735.000 (16% d'un

troupeau national comparable). Selon des estimations plus récentes, ils dépasseraient actuellement 1,2 millions de têtes. Par contre, les effectifs des régions de Tombouctou et de Gao passaient de 1.800.000 têtes en 1965 (37%) à 323.000 têtes en 1987, soit 7% du troupeau national.

Toutefois, la région de Sikasso représente un cas spécial, et si l'on convient que l'élevage sédentarisé en zone agricole s'y est développé, il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie du cheptel a dû se réfugier de part et d'autre de la bande recevant en moyenne 400 à 900 millimètres de précipitation annuelle.

Plus au sud, l'intensification de l'agriculture s'est faite en grande partie à travers la suppression ou la réduction de jachères, ce qui a exacerbé la séparation saisonnière ou totale de l'aire pastorale et de l'aire agricole<sup>16</sup>.

Il semble que la Côte d'Ivoire et le Nigéria soient les pays qui aient le plus efficacement "repris à leur compte" ou géré la délocalisation des systèmes pastoraux soudano-sahéliens.

En Côte d'Ivoire, entre 1975 et 1989, on a assisté à une croissance moyenne des effectifs bovins de 9,5% par an. Dans la région nord du pays le nombre des zébus a presque triplé pendant la même période<sup>17</sup>. Aujourd'hui, le nord Ivoirien abrite un cheptel "transhumant" de 330.000 bovins ainsi qu'un troupeau sédentaire de l'ordre de 424.447 têtes.

Le Nigéria est demeuré gros importateur de bovins sahéliens jusqu'au milieu des années 1980, le niveau maximum coïncidant avec la récente sécheresse de 1984/85. Depuis, malgré une augmentation du prix de la viande au Nigéria, les flux vers ce pays ont dramatiquement diminué pour plusieurs raisons: une partie des bovins du Niger et du Tchad sont restés au nord Nigéria, le pays a poursuivi une politique de production nationale aggressive et diversifiée en protéines animales, et la dévaluation de la Naira a rendu les importations très coûteuses. Pour autant qu'on puisse l'établir, le Nigéria n'importe quasiment pas de viande congelée du marché mondial. Par contre, on observe parfois des flux commerciaux limités de ruminants du Nigéria vers le Niger<sup>18</sup>.

Le déplacement des éleveurs et des animaux, la perturbation sociale et les changements de mode de propriété, de conduite et d'exploitation des troupeaux qui en ont résulté ont reflété et contribué à instaurer de nouvelles relations entre l'élevage et l'agriculture. On assiste donc depuis quelques années à l'émergence de nouveaux rapports de forces, et relations entre l'élevage et l'agriculture.

Qu'en est-il donc, de l'intégration agriculture-élevage, souvent perçue<sup>19</sup> comme le meilleur moyen à long terme de préserver les deux systèmes?

Tout en souscrivant à la logique de l'idée d'intégration, il faut admettre qu'il s'agit d'une prescription très générale; le type et degré de son application dépendent intimement du contexte précis. Les contraintes techniques ou socio-culturelles (désirs des ainés de garder le contrôle du cheptel familial, ou de maîtriser la main d'œuvre des jeunes adultes, etc.) sont difficiles à appréhender *ex ante*.

La plupart des travaux détaillés sur la question<sup>20</sup> démontrent qu'une telle intégration représente un équilibre précaire, atteint avec difficulté, très sensible au contexte, du point de vue des espèces animales concernées, leur alimentation et rentabilisation. En tous cas, on peut identifier actuellement très peu de zones où cet équilibre est atteint, ou sur le point de l'être.

Du point de vue de l'analyse économique, il est clair que l'intégration de deux types d'activité est très difficile quand la rentabilité économique privée et à court terme de l'une (agriculture pour alimentation) est bien supérieure à la rentabilité économique de l'autre (élevage pour épargne, sécurisation).

**Le résultat a donc été qu'au lieu de s'intégrer à l'agriculture, l'élevage s'est retrouvé de plus en plus en conflit avec, et marginalisé par, l'accroissement de l'activité agricole. Les relations de concurrence entre l'agriculture et l'élevage l'ont donc largement emporté sur leurs aspects de complémentarité.**

### B. Stagnation des Effectifs et de la Productivité

Trois grandes tendances caractérisent l'évolution des effectifs et de la productivité animale depuis le début des années 1970, époque où l'Afrique de l'ouest était autosuffisante en viande.

- a) Les effectifs ont été largement redistribués dans l'espace régional.

Comme on l'a vu plus haut, on a assisté au maintien de systèmes pastoraux particulièrement précaires en zone sahélienne, à une expansion sélective et très inégale de l'élevage en zone agricole, et à une forte croissance de l'élevage en zone humide, phénomène encore inconnu il y a une quinzaine d'années (voir région centre-nord du Nigéria, par exemple).

Ceci a nécessité un ajustement majeur des stratégies de composition et de conduite de troupeaux, d'alimentation et de santé animales. Cet ajustement est encore en cours, et son succès n'est nullement acquis.

- b) La part relative des différentes espèces dans ces effectifs a changé, les effectifs de petits ruminants ayant crû plus rapidement que ceux des bovins.

Après une période de sécheresse on observe généralement une plus grande proportion de petits ruminants dans l'ensemble des troupeaux. Les caprins résistent souvent mieux aux tensions sur la biomasse; les espèces prolifiques à cycle court favorisent la recapitalisation, étape préalable à toute reconstitution du gros cheptel. Cependant, dans la mesure où on peut se fier aux statistiques disponibles, cette tendance semble se prolonger.

Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons:

- la recapitalisation du gros élevage est ralentie par la destabilisation et la dépression du secteur (on observerait d'ailleurs une régression du nombre de reproductrices);

- une croissance relativement plus rapide de l'élevage paysan, en grande partie axé sur les petits ruminants.

- c) Bien que les chiffres soient fortement sujets à caution, ils suggèrent que les effectifs (en UBT) et leur productivité globale, stagnent ou croissent très lentement:

	EFFECTIFS BOVINS (milliers de têtes)							
	Bénin	Burkina	RCI	Niger	Togo	Mali	Tchad	Total
1970	566	2.559	385	4.000	194	7.704		
1972	646	2.600	436	4.200	199	8.081		
1973	663	2.652	428	2.200	207	6.150		
1974	684	2.250	437	2.313	206	5.890		
1975	722	2.500	642	2.508	217	6.589		
1980	829	2.760	666	3.354	198	4.960	4.000	16.767
1985	962	3.045	922	2.008	227	5.800	3.400	16.364
1986	999	2.891	936	1.978	243	4.676	4.000	15.723
1987	1.019	2.948	960	2.097	249	4.589	4.002	15.864

Source: CEBV

Quel est le rapport entre la production régionale et la demande, actuelle et anticipée?

D'après l'IEMVT<sup>21</sup>, la charge optimale ne dépasse pas 28 millions d'UBT dans les pays du Sahel. Ceci correspond presque à la charge actuelle, et devrait fournir l'équivalent d'environ 560.000 tonnes de viande (carcasse). Aux niveaux actuels de population, ceci correspond à peu près à 10 kg/personne/an. Notons que dans les Etats de la CEBV, la consommation de viande est actuellement estimée à 11,5 kg/personne/an.

Toujours dans les pays sahéliens la production de lait avoisine 600.000 tonnes, ou 5 kg/personne/an. Les importations représentent presque le double. Les besoins en l'an 2000, à raison de 18 kg/personne/an atteindraient 3,9 millions de tonnes.

Dans les pays côtiers, la production actuelle de viande est d'environ 900.000 tonnes. Même au bas niveau actuel de consommation de viande, il faudrait, pour alimenter les besoins, en l'an 2000, au moins 2 millions de tonnes de viande/an. Pour ce qui est du lait, la production est actuellement d'environ 1,6 million de tonnes, ce qui correspond à un déficit d'un million de tonnes par an.

Pourtant, les effectifs actuels constituent d'importants réservoirs génétiques dont les potentialités semblent sous-exploitées. Les marges potentielles d'accroissement de production de viande par unité zootechnique seraient d'environ 60% chez les bovins, 100% chez les caprins, et 150% chez les ovins. Au même titre, le potentiel en ressources fourragères est considérable dans certaines zones, et plusieurs produits et espèces demeurent sous-valorisés.

### C. Concurrence Croissante sur les Marchés Côtiers

L'élevage des pays sahéliens, surtout celui qui alimente les grands centres de consommation côtiers, est confronté depuis le début des années soixante-dix à deux contraintes économiques: d'une part, la faiblesse de la demande effective sur les marchés nationaux et d'exportation, mais aussi et surtout, la concurrence croissante des importations de viande congelée en provenance du marché mondial.

De 1970 à 1980, le volume des échanges a très peu augmenté (voir tableau et graphique sur les flux, page suivante). Les importations de viande extra-africaine n'avaient un impact significatif qu'en Afrique centrale. Jusqu'en 1974, ces importations provenaient essentiellement de la CEE et d'Amérique du sud, l'Argentine devenant un fournisseur principal entre 1975 et 1980.

A partir de 1980, les échanges régionaux reprenaient, grâce à la demande du Nigéria, alors en plein boom pétrolier. Ce fut aussi une période de croissance rapide des importations de viande extra-africaine, dont 90 à 95% provenaient alors de la CEE. La tendance après la sécheresse de 1984/85 des échanges régionaux se stabilisait aux alentours de 500.000 têtes, représentant une réduction globale de l'ordre de 200.000 têtes par rapport au niveau de 1980.

Par contre, sur la même période (post-1980), le volume des importations de viande congelée par la région a au moins doublé, s'accroissant ainsi de 370.000 équivalents bovins.

La part de marché prise par les produits carnés du marché mondial en Afrique de l'ouest et du centre a donc évolué comme suit:

1970 : 15%  
1980 : 35%  
1985 : 46%  
1987 : 61%

**FLUX REGIONAUX EN BOVINS VIFS**  
**DES PRINCIPAUX PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE**  
**ET IMPORTATIONS DE VIANDE EXTRA-AFRICAINE**  
 (milliers de têtes)

	1970	1980	1985	1987
<b><u>Pays Exportateurs:</u></b>				
Tchad	142	210	255	150
Niger	227	130	170	30
Mali	190	200	200	130
Burkina	87	100	80	77
RCA	0	30	70	70
<b>Total Export.</b>	<b>646</b>	<b>670</b>	<b>775</b>	<b>457</b>
<b><u>Pays Importateurs:</u></b>				
C.d'Ivoire	200	225	225	148
Nigeria	278	356	460	250
Benin	6	1	1	
Ghana	64	1	1	1
S. Leone	23	28	20	20
Togo	6	2	5	5
Liberia	18	16	10	10
<b>Total Afr. Ouest</b>	<b>595</b>	<b>629</b>	<b>722</b>	<b>434</b>
Cameroon	43	30	20	40
RCA	54	26	30	0
Gabon	2	4	4	4
Congo	6	0	4	0
<b>Total Afr. centre</b>	<b>105</b>	<b>60</b>	<b>58</b>	<b>44</b>
<b>Total Flux en bétail vif</b>	<b>700</b>	<b>689</b>	<b>780</b>	<b>478</b>
Importations de Viande non-Afr. (équiv. bovins)	124	370	670	740

EVOLUTION DES PRIX DES BOVINS VIFS  
(FCFA/Kg net)

	Dakar	Abidjan	C.Ivoire	(Kati)	Mali	N'Djamena
1970	120	200	(150)	(110)		70
1974	180	260		165		
1975	320	280		237	230	
1977	410	430			280	
1979	420	490			370	
1980		580	485	405	400	
1981	460	650	550	425	500	
1982	650	680	570	500	540/660	
1983	770	700	530	515	550/520	
1984	640	640	550	470	500/350	
1985	645	775	500	500	380/420	
1986	(710)	740	600		450	
1987		750	660		480	
1988		700	640		400	
1989		740*	620*			

\*: premier trimestre

() : prix rapprochés

La Côte d'Ivoire est un cas extrême pour lequel on dispose d'informations relativement détaillées sur l'évolution de la consommation et des différentes sources d'approvisionnement en viande<sup>22</sup>; on observe que la contribution "nationale" a augmenté en termes absolus:

	Consomm. Totale (TEC)	Consomm. (Kg/capita)	Prod. N'aile (%)	Import Vif (%)	Import Mort (%)
1975	66.290	9,9	35,7	53,3	11
1980	102.200	12,5	38,2	49,7	12,1
1984	96.690	10,8	41,6	44,8	13,6
1985	109.810	11,8	38,4	42,7	18,9
1986	119.640	12,5	36,4	33	30,6
1987	120.420	12,1	37,1	28,9	34
1988	136.920	13,3	33,8	22,1	44,1

TEC:tonnes équivalent carcasse

La perte de parts de marchés côtiers pour l'élevage saharien ne provient pas d'un manque structurel de compétitivité. Jusqu'à la fin des années 1970 on concluait<sup>23</sup> que les pays sahariens pouvaient concurrencer les importations extra-africaines, à condition de compresser constamment les coûts de transaction directs et indirects liés au commerce international. Plus récemment, un expert largement respecté<sup>24</sup> affirmait:

*"les calculs montrent que sur les marchés côtiers de l'Afrique occidentale la viande de boeuf sahélienne peut être concurrentielle avec celle de n'importe quelle autre origine à condition qu'elle soit commercialisée au cours mondial sans l'interférence de subventions".*

De fait, les prix des produits d'élevage ont, en termes réels, chuté depuis plusieurs années dans les pays du Sahel (voir tableau ci-après). Entre 1974/76 et 1984/85 le prix local du boeuf a augmenté d'environ 75% par rapport à un accroissement de 125% de l'indice des prix à la consommation. Au Burkina Faso, l'indice des prix d'un "panier de biens de base" a augmenté de 90% entre 1967/69 et 1984/86 alors que l'accroissement des prix du boeuf était d'environ 30% pour la même période<sup>25</sup>.

Le tableau ci-contre montre l'évolution relative du prix de bovins vifs, en FCFA/kg net.

En réalité, les pays sahéliens (ainsi que les autres fournisseurs internationaux) ont été supplantés par les exportateurs de la CEE, bénéficiant d'importantes subventions. En effet, la CEE a institué depuis 1968 un système de restitutions à l'exportation vers les pays tiers<sup>26</sup>. Malgré de faibles variations conjoncturelles, les seuls montants de restitutions n'ont pas cessé d'augmenter de 1974 à 1988 pour le produit "carcasse congelée" à destination de l'Afrique; elles sont passées ainsi de 125 CFA/kg en 1974 à 355 CFA/kg en 1984 et 345,5 CFA/kg en 1988/89.

Ceci apparaît clairement quand on compare l'évolution des prix des viandes importées par source principale, en FCFA/kg:

	Prix CAF	Côte Afrique	
	Prix FOB	Carcasse	Capa désossé
	Argentine	Congelée	Congelé CEE
	Argentine		
1970		165	
1971		230	
1972		(260)	
1973	266	(335)	
1974	275	425-350	
1975	164	250-220	
1976	169	220	
1977	196	240-250	
1978	299	220-230	
1979	305	225-300	
1980	346	450	
1981	412	410	475
1982	393	515	400
1983	437		300
1984	528		250
1985	507		250
1986	460		180
1987	465		220
1988	400		280

Dans ces conditions, les prix CAF côte d'Afrique de bas-morceaux venant de la CEE sont nettement inférieurs au prix de référence "marché mondial" ou des animaux de la région, même avec les droits de douane. A titre d'exemple, le prix de revient carcasse d'un boeuf du nord ou du centre de la Côte d'Ivoire est de l'ordre de 830 CFA/kg.

Quelle est l'incidence de ces importations sur les flux en provenance des pays Sahéliens? On estime<sup>27</sup> que les importations actuelles de viandes subventionnées par la CEE réduisent d'environ 200.000 têtes (soit environ 30%) leurs possibilités d'exportation.

#### CAPACITES ESTIMEES D'EXPORTATION EN 1989

	Effectif Estimé	Production Estimée	Disponible Exportable	% de la Production
Tchad	3.900.000	440.000	210.000	47,7
Niger	2.600.000	300.000	130.000	43,3
Mali	4.774.000	549.000	170.000	31,0
Burkina F.	3.190.000	366.900	90.000	24,5
RCA	2.500.000	287.500	50.000	17,4
Total	16.964.000		650.000	

Evidemment, la suppression des subventions à l'exportation par la CEE, ou de leur effet par un prélèvement approprié, ne suffirait nullement à résoudre les problèmes de débouchés sahéliens. Le prix de la viande sur la côte et dans le Sahel augmenterait notablement. Les gouvernements sahéliens tendraient donc beaucoup moins à promouvoir les exportations que ce n'est le cas actuellement, pour épargner une augmentation de prix à leurs consommateurs de viande. Pour leur part, les pays côtiers tendraient à substituer une production nationale aux importations dès lors plus coûteuses en provenance de leurs voisins sahéliens.

Etant donné l'ampleur des flux informels, il est probable que les politiques des divers pays sur l'offre n'auraient que des effets limités; par contre, l'effet du côté demande serait moins équivoque. La demande côtière en produits d'élevage est dérivée directement d'un besoin en protéines d'origine animale. Si le prix de la viande venait à augmenter sensiblement, de nombreux consommateurs s'orienteraient davantage vers le poisson, la volaille, les oeufs...

Même dans des conditions de concurrence extérieure plus favorables, les pays sahéliens devront donc poursuivre leurs efforts d'amélioration de la productivité des divers systèmes de production animale (gros et petits ruminants, volaille, voire porcins, etc.). Ils devront suivre de près une demande fluctuante, réduire les coûts de transaction, y compris les "taxes sauvages" grévant les flux d'animaux.

Plusieurs pays sahéliens ont d'ailleurs pris ou prennent actuellement des mesures fiscales pour alléger les coûts de transaction officiels. Le Mali a instauré une simplification des procédures d'exportation pour le bétail en juillet 1989, bien que cette mesure n'ait pas encore été totalement vulgarisée<sup>28</sup>. Le Niger a supprimé toutes taxes d'exportation sur le bétail depuis 1989.

Cependant, les taxes officielles ne représentent qu'une partie des frais de convoyage. Les "taxes sauvages" sont documentées avec précision dans la majorité des travaux sur la commercialisation des produits primaires. On assiste actuellement à la création spontanée de "sociétés de convoyage" qui, gérant les tractations avec les agents publics, réduisent sensiblement les frais de transit non officiels depuis les postes frontières du nord jusqu'à Bouaké ou Abidjan.

#### IV. POUR UNE PREMIERE ANALYSE REGIONALE DES POLITIQUES INFLUANT SUR LA PRODUCTION ET LES ECHANGES DE PRODUITS D'ELEVAGE

Globalement, le marché ouest Africain de la viande et du lait pourrait assurer des débouchés importants à chaque type de produit animal puisqu'il y a déficit, et que celui-ci ira croissant.

Les parts relatives de ce marché dépendront des préférences alimentaires locales et des prix relatifs. Une augmentation du prix des viandes d'importation dynamisera le processus actuel de recherche d'un nouvel équilibre offre/demande réparti sur différentes sources de protéines animales.

Les combinaisons de politiques et de prix les plus probables correspondent @ quelques cas de figure:

1) Les prix à l'importation de la viande congelée demeurent très bas: des importations croissantes de viande du marché mondial continuent à concurrencer les productions de la côte et du Sahel;

2) Les prix à l'importation de la viande congelée augmentent sensiblement: des pays côtiers s'approvisionnent davantage auprès du Sahel, mais aussi à partir d'un élevage national diversifié ainsi que sur le marché mondial pour le reliquat de leurs besoins;

3) Les prix à l'importation de la viande congelée augmentent sensiblement, ou sont fortement taxés par des pays côtiers qui souhaitent développer leur propre élevage, concurrençant les importations en provenance du Sahel.

Il est probable que divers pays côtiers voudraient poursuivre en la matière des options différentes, comme semblent le faire actuellement le Nigéria et la Côte d'Ivoire, en fonction de leurs politiques monétaires et commerciales.

Quel que soit le cas de figure qui s'applique, la question fondamentale est de savoir comment la redistribution des effectifs, et les changements observés dans les systèmes de production animale des quinze dernières années vont influer sur la détermination d'un nouvel équilibre.

#### Informations de Base

De quelles informations devrait-on disposer pour que les politiques, stratégies et investissements publics dans les divers types de protéine animale soient davantage en phase avec les réalités du contexte régional?

En premier lieu, il faut des informations sur la répartition régionale de l'offre et de la demande par type de produit animal, et sur les circuits à travers lesquels pourrait éventuellement s'accomplir un arbitrage commercial entre des zones excédentaires et déficitaires.

En fonction de la distribution actuelle des ressources animales et fourragères, il faut ensuite apprécier le potentiel de production mobilisable dans divers cas de figure, selon le contexte économique: évolution des revenus dans les pays de la région, prix de la viande sur le marché mondial, grandes orientations monétaires et commerciales des pays ouest Africains.

La majeure partie des informations est disponible, mais très dispersée, et bien que l'on ait une connaissance relativement claire de la situation dans plusieurs pays, il devient urgent d'avoir une vision plus globale, synthétique, permettant de cerner la problématique régionale.

#### **V. EXEMPLES D'INTERROGATIONS ET DE DOMAINES DE RECHERCHE**

Nous présentons ci-après, de façon très générale et à titre d'exemple, le type d'informations qui seraient nécessaires, au niveau régional. La plupart des ces informations sont déjà consignées dans de nombreux travaux, quelques uns étant d'ailleurs référencés dans cette note. Les informations dont disposent les organisations régionales telles que la CEBV, doivent être pleinement valorisées.

#### A. SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION

- Evolution en nombre et dans l'espace, des effectifs des espèces principales, par type d'élevage (sédentaire, transhumant, nomade).
- Evolution conséquente des systèmes d'exploitation, de la gestion des terroirs, du régime et de la distribution de la propriété des troupeaux.
- Potentialités théoriques de production (alimentation, santé animale, génétique, etc.) dans un contexte favorable du point de vue du marché et des politiques.

#### B. SUR LES ECHANGES ET LA CONSOMMATION

- Données sur les importations du marché mondial par pays, en quantités et prix;
- Données sur les prix de la viande dans les pays du Sahel et de la côte;
- Données sur les flux entre le Sahel et la côte, y compris l'organisation de filières, les coûts de transaction. Plusieurs études récentes sont disponibles, d'autres sont en cours, toutes distinguent entre flux enregistrés et non enregistrés;
- Données sur la consommation de viande et, plus généralement, de protéines animales.

#### C. SUR LES POLITIQUES, LEURS INSTRUMENTS ET LEURS EFFETS

On peut d'abord, pour chaque pays, relativiser l'enjeu du secteur élevage. Par exemple, à travers la position relative du sous-secteur dans les comptes nationaux, dans les budgets d'investissement, de fonctionnement.

On peut ensuite analyser les politiques spécifiques à l'élevage, ou qui influent directement sur la production animale. Ce stade peut être assez délicat, car s'il est aisé d'identifier les politiques officiellement tracées, leurs instruments d'application et les mécanismes utilisés sont toujours plus obscurs. C'est pourquoi l'appréciation de l'efficacité de la mise en oeuvre de ces politiques nécessite une analyse détaillée basée sur des consultations avec de nombreux spécialistes dont c'est la préoccupation quotidienne.

Finalement, on peut faire l'inventaire et l'évaluation des politiques ayant un impact direct sur les flux de produits d'élevage. Ce terrain a déjà été sérieusement débroussaillé, entre autres, par les travaux précédents du groupe IRAM/UNB en matière d'échanges régionaux céréaliers<sup>29</sup>.

1. Bellot, Jean-Marc, "Commerce, Commerçants de Bétail et Intégration Régionale: l'Exemple de l'Ouest du Niger". CEAN/IEP Bordeaux, 1982.
2. Essentiellement la zone entre le Mali et le Tchad dans le Sahel, et de la Côte d'Ivoire au Nigéria sur la côte.
3. Colonel Mangeot, cité par Bellot, J-M. Op. cit. 1982.
4. Josserand, H. et Sullivan, G. "La commercialisation du Bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest, Tome 2". University of Michigan, 1980.
5. Horowitz, M. "The Sociology of Pastoralism and African Livestock Projects". USAID/PPC, Washington, D.C. 1979.
6. voir Bellot, J.-M. Op. cit. 1982.
7. Horowitz, Michael H. Op. cit. 1979.
8. Horowitz, Michael H. Op. Cit. 1979. Traduction HPJ.
9. Casey, Frank et Romero, Gonzalo, "Investment Programming and Expenditures in Niger's Rural Sector". University of Michigan/USAID, 1989.
10. International Livestock Center for Africa, 1986, voir aussi CILSS/Club du Sahel, "L'Elevage dans les Pays Sahéliens", 1988.
11. voir Bellot, J.-M. Op. cit. 1982.
12. Dieme, Ibrahima et Doumbia, Abou "Bilan/Action des Activités de l'Elevage dans les Pays Membres du CILSS"; CILSS, 1989.
13. Consignée dans la "Synthèse des Travaux du Comité Restreint sur l'Elevage dans les Pays Membres du CILSS", Ouagadougou 21-24 mai 1990.
14. voir, entre autres, Legast, Paul, Interaction des Contraintes au Sahel.
15. Roger Pons, l'élevage dans les pays sahéliens. CILSS/Club du Sahel, Op. cit. 1988
16. voir par exemple Landais, E. "Population, élevage bovin et agriculture: aspects de l'évolution récente de l'occupation et de la gestion de l'espace rural dans les systèmes agro-pastoraux du Nord de la Côte d'Ivoire" in DSA/CIRAD Relations Agriculture-Elevage, 1985
17. Holtzman, J. et Kulibaba, N. "Preliminary Review of Livestock Exports from Burkina Faso and Mali to Côte d'Ivoire". Abt & Associates, Washington, D.C., 1990.
18. Cook, A. "Nigerian Markets for Livestock and Meat: Prospects for Niger"; USAID/Niamey, 1989.

19. voir par exemple, CILSS/Club du Sahel, Op. cit. 1988.
20. En particulier les documents contenus dans DSA/CIRAD, "Relations Agriculture-Elevage", 1985. Voir aussi Landais, E. et Lhoste, P. "Les Relations Agriculture-Elevage en Afrique Intertropicale: Un Mythe Techniciste Confronté aux Réalités du Terrain", Cahiers de l'ORSTOM 1990, à paraître.
21. "Perspectives et Orientations Prioritaires pour le Développement du Secteur Elevage en Afrique de l'Ouest" .... 1986.
22. Informations communiquées par le Dr. C. Sapor.
23. Université du Michigan/CRED "La Commercialisation du Bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest", 1980.
24. Cornelis de Haan dans Afrique Agriculture, No. 164, Juin 1989.
25. Delgado, C. et al. La protection des marchés céréaliers dans la problématique régionale des échanges agricoles affectant le Sahel, 1989.
26. Sur ce point, voir les travaux de J. Sarniguet, par exemple "Effets des Importations de Viande du Marché Mondial sur les Echanges de Bovins de la Région Afrique de l'Ouest et Centrale", 1989.
27. Sarniguet, J. Op. cit. 1990.
28. Kulibaba, N. et Holtzman J. "Livestock Marketing and Trade in the Mali/Burkina Faso-Côte d'Ivoire Corridor". Abt & Associates, à paraître.
29. voir en particulier, Egg, Johnny, "Disparités des politiques économiques et échanges agricoles régionaux en Afrique de l'Ouest", 1989.